



Le TRIDALL®, film de sous-dallage coextrudé bicolore de fabrication française, spécialement développé pour cette application, est issu de la marque POLYANE®, référence dans le bâtiment depuis plus de 50 ans. Convenant parfaitement à un usage professionnel, ce film est destiné à être placé sur le sol avant le coulage de la chape de béton. Sa fabrication tricouche à partir de matériaux nouvelle génération procurera une solidité et une résistance permettant de couler la dalle en toute tranquillité.

Sa couleur brun Terracota permet de vérifier aisément le coulage de la dalle de béton.

Une fois le film installé et la chape coulée, le TRIDALL® empêchera toutes remontées d'humidité par capillarité, fonctionnant comme un pare-pluie et préservant donc l'hygiène du bâtiment. De plus, il perdurera à long terme grâce à sa capacité à ne pas se désagréger et à sa résistance aux acides de base.

✓ **Conforme au DTU 13.3**

Conseils :

- L'utilisateur doit assurer l'étanchéité dans les angles et autour des raccords par un ruban adhésif.
- avant la mise en place du film, veillez à bien nettoyer la surface à couvrir de toutes les aspérités pouvant détériorer le film et ainsi, altérer son efficacité et son étanchéité.

Désignation	Code article	Largeur (m)*	Longueur (m)*	Surface (m ²)*	Nombre de bobines / palette
POLYANE® TRIDALL	PL704067	6	25	150	39

* : Tolérance moyenne : ± 5%

Résistances mécaniques	Unité de mesure	Mesures
Allongement rupture longitudinale	%	≥ 550
Contrainte rupture longitudinale	MPa (Mégapascal)	≥ 22
Allongement rupture transversale	%	≥ 700
Contrainte rupture transversale	MPa (Mégapascal)	> 20
Résistance à la propagation d'une déchirure longitudinale	cN (centi Newton)	≥ 900
Résistance au choc Dart test plein film	Gr (grammes)	≥ 400
Perméabilité à l'eau à 23°C sous une humidité relative de 60%	g/m ² /24h (gramme par mètre carré en 24h)	0,504



Les informations sont données à titre indicatif et sans engagement de notre part quant à l'usage qui en sera fait. Elles peuvent être modifiées à tout moment et sans préavis. Merci de prendre contact avec AGRIPOLYANE pour les informations relatives aux procédures et à la mise à jour des données.